



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

03 JUIL. 2026

S'LO

ID : 062-216204735-20260626-DCM_26_04_11-DE

DCM 26.04.11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
26 juin 2026**

**Date de convocation :
19 juin 2026**

Objet :

**Modification de la délibération n° 18.04.28
du 27 septembre 2018 relative à la cession du bâtiment
cadastré section AH n° 1003 situé rue Roger Salengro**

Votes pour : 29

Vote contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Éric HEUGUE – Mme Véronique LUPART – M. Sébastien MILON – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Marie-France VERREMAN – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Benoît COUPET – M. Vincent GALLOIS – M. Didier RINGARD – Mme Hélène BARRAS – M. Bruno BIENAIMÉ-DELATTRE – Mme Dorothee CHAVATTE – M. Bruno DELANNOY – Mme Séverine GODART – M. Jean-Louis BAUVAIS – Mme Coraline TALLE – Mme Christine DUFORETS – M. Thierry DISSAUX – Mme Anne VENEL – M. Pascal GANTOIS – Mme Émilie DAUTRICHE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Caroline BERROD a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- Mme Marie-Paule CLAREBOUT a donné procuration à Mme Véronique LUPART ;
- M. Laurent DELATTRE a donné procuration à M. Sébastien MILON.

Membre(s) absent(s) : Néant.

Madame Dorothee CHAVATTE est nommée secrétaire de séance.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

03 JUIL. 2026

SLO

ID : 062-216204735-20260626-DCM_26_04_11-DE

DCM 26.04.11

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération n° 18.04.28 du 27 septembre 2018, le conseil municipal a décidé la cession du bâtiment cadastré section AH n° 1003 situé rue Roger Salengro, au profit de Madame Véronique WATTEL et de Monsieur Matthieu SCARABIN.

Il indique que cette vente n'est toujours pas réalisée à la suite de multiples complications provenant des acquéreurs.

Il informe avoir reçu récemment Madame Véronique WATTEL qui souhaite désormais régulariser ce dossier de vente et se porter comme seule acquéreur du bâtiment concerné, compte tenu de son changement de situation familiale.

Par conséquent, il propose à l'assemblée de modifier la délibération susvisée afin de permettre la cession au profit unique de Madame Véronique WATTEL.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de modifier la délibération n° 18.04.28 du 27 septembre 2018 afin de permettre la cession amiable au profit unique de Madame Véronique WATTEL ;
- **PRÉCISE** que les conditions de vente stipulées dans la délibération susmentionnée restent inchangées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ip

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
3 juil. 2026

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.